

LES CORPS ETRANGERS MECONNUS DES BRONCHES LEURS MANIFESTATIONS BRONCHO-PULMONAIRES.

Dr Raoul BROCHU

Les corps étrangers de la trachée et des bronches qui se traduisent par des troubles à symptomatologie aiguë et dramatique, qui nécessitent souvent l'intervention urgente du laryngologue, pour n'être pas fréquents, ne constituent pas une rareté d'observation clinique. Mais un corps étranger ayant séjourné durant plus de dix huit années dans les voies respiratoires, et donnant, parfois, à s'y méprendre, toute la symptomatologie d'une affection suppurative broncho-pulmonaire, ayant évolué par poussées successives et simulé, à certains moments, une tuberculose pulmonaire chronique ou une dilatation bronchique, constitue, je crois, une *observation rarissime* que j'ai crue tout particulièrement intéressant de vous présenter.

Le malade dont il s'agit est âgé de 30 ans. Le père et la mère sont vivants et en bonne santé, et il n'y a jamais eu de tuberculose chez aucun membre de sa famille.

Ce jeune homme n'a jamais eu de maladie grave dans son enfance. Les stigmates de l'hérédité spécifique héréditaire ou acquise sont absents. Il a été légèrement touché par l'épidémie de grippe de 1918, qui a paru exagérer momentanément les troubles dont il souffrait depuis plusieurs années, et qui ont été la conséquence de l'accident dont je vais vous résumer l'histoire.

A l'âge de douze ans, surpris par un camarade de jeux, dans un moment où il tenait une épingle entre ses dents, l'enfant fait un mouvement brusque d'inspiration. L'épingle disparaît, et il a plutôt l'impression de l'avoir avalée. Il tousse un peu pendant quelques secondes, mais en dehors d'un état d'anxiété, bien facile à comprendre, il ne présente aucun trouble appréciable traduisant un spasme d'ordre réflexe, dénotant une irritation profonde des voies respiratoires.

La famille inquiète demande le médecin, qui croit aussi à la pénétration du corps étranger dans les voies digestives. L'examen aux Rayons X se trouvait impraticable à cette période, d'autant plus que le malade était en villégiature chez des personnes de sa connaissance. D'ailleurs à part un court accès de toux, sans suffocation, présenté par celui-ci, à la suite de la pénétration du corps étranger, il n'a présenté dans les jours qui ont suivi, absolument aucun trouble du côté des voies respiratoires ou digestives qui ait pu attirer tout particulièrement l'attention de son entourage. Avisée par le médecin de surveiller les selles de son enfant, la mère n'a pu retrouver l'épingle en question, et reste alors sous l'impression qu'elle a dû passer inaperçue.